

*«Nous nous concentrons sur nos compétences clés afin que vous puissiez vous concentrer sur les vôtres.»*

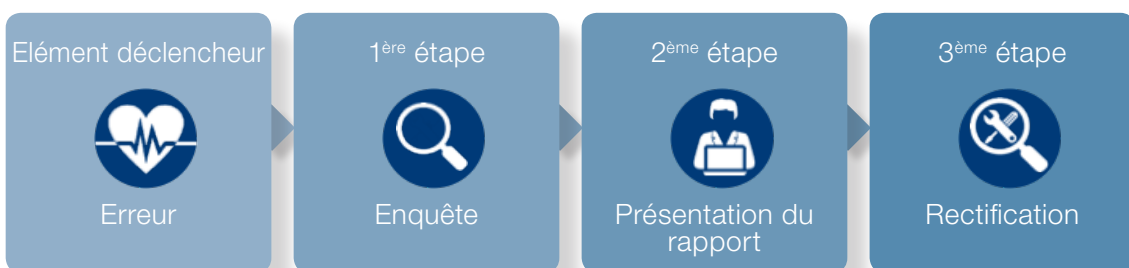
## ENQUÊTE & RECTIFICATION

pour Institutions bancaires

### Situation initiale

Aucune entreprise n'est protégée des erreurs. La fraude, diverses contraventions aux directives (Cross Border, Know Your Client, transactions etc.), non-respect du Code of Conduct, un système ou une procédure défaillante peuvent être une cause de «Non-Compliance». L'examen d'un tel cas peut provoquer des conflits de loyauté et d'intérêts ce qui cause des contestations et porte préjudice à l'activité quotidienne de l'entreprise.

Geissbühler Weber & Partner vous apporte son soutien en tant que tiers indépendant. Au cours d'un examen nous établissons l'état de fait, puis dans un second temps présentons les faits dans un rapport. Au cours de l'établissement du rapport nous vous présentons des recommandations concrètes afin que vous puissiez corriger vos lacunes. Ces dernières peuvent être implémentés au cours d'une rectification et servir au rétablissement d'une situation conforme aux réglementations.



### De l'enquête A la rectification

**1ère étape:** L'enquête – établissement de l'état de fait

- Evaluation de la base des données (E-Mail, systèmes & applications de contrôle)
- Analyse de documents
- Réponses à des questions centrales telles que:
  - Comment l'incident est-il survenu?
  - Quelles personnes sont impliquées dans l'incident?
  - Quels systèmes et procédures ne fonctionnent pas?
  - Quels seront les dommages subis par la banque?

# ENQUÊTE & RECTIFICATION

## pour Institutions bancaires

2<sup>ème</sup> étape: présentation du rapport – exposé des faits et des recommandations

- Présentation de l'état de fait
- Exposé des recommandations en vue de palier aux manques et aux points faibles

3<sup>ème</sup> étape: rectification – mise en œuvre des mesures

- Correction de l'état de «Non-Compliance»
- Mise en œuvre de mesures en vue d'éviter de futurs incidents

## Vos avantages avec Geissbühler weber & Partner

Avec Geissbühler Weber & Partner vous disposez d'un partenaire qui vous permet de vous conformer aux prescriptions légales.

En engageant un tiers externe vous démontrez à l'autorité de surveillance que vous recherchez et corrigez les risques qu'encourt votre entreprise de manière proactive

### DES CONNAISSANCES D'EXPERT

Nous mettons à votre service des connaissances pointues et des experts indiqués, spécialisés dans de nombreux domaines.

### UNE ÉCONOMIE DE MOYENS

Le soutien d'un expert externe permet de ne pas nuire à votre activité quotidienne. Les projets réglementaires peuvent ainsi être réglés efficacement et rapidement.

### UN PARTENAIRE INDÉPENDANT

En tant que partenaire indépendant nous ne sommes impliqués dans aucun conflit d'objectifs ce qui nous permet de poser les questions critiques afin que vous ressortiez renforcés de cet incident.

### BEST PRACTICE ET BENCHMARKING

De part notre grande expérience du domaine, nous sommes en mesure de vous proposer, en plus des standards réglementaires minimums, les indices de référence.

Nous nous réjouissons de votre prise de contact



**ALEX GEISSBÜHLER**  
Geschäftsführender Partner  
T. +41 44 221 91 01  
alex.geissbuehler@gwp.ch



**RETO WEBER**  
Partner  
T. +41 44 221 91 02  
reto.weber@gwp.ch